



# Confédération paysanne du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

A Assier, le 13 avril 2022,

**Objet** : Contribution de la Confédération paysanne du Lot à l'enquête publique concernant le projet de centrale photovoltaïque de Montcuq en Quercy.

Madame, Monsieur,

Il convient, en premier lieu, de constater notre dépendance aux énergies fossiles que nous ne sommes pas en mesure de produire, et à une énergie électrique issue de centrales nucléaires qu'il serait souhaitable d'abandonner.

Il paraît donc évident qu'il est nécessaire d'accélérer la mise en place d'alternatives et que les énergies renouvelables, dont le solaire, sont une des solutions à mettre en œuvre, d'autant que les engagements des politiques en ce domaine ne sont à ce jour pas respectés. Il est cependant primordial, devant tout projet, d'en analyser les avantages et les effets pervers.

Un deuxième constat s'impose : c'est la réduction du nombre d'agriculteurs et agricultrices, qui va s'accroître dans les années à venir, induite entre autres par la pyramide des âges et favorisée par l'artificialisation des terres agricoles, elle met en péril notre autonomie alimentaire !

Le renouvellement des générations en agriculture peut être assuré par une politique volontariste de transmission des fermes et d'installations : chaque année, nous accompagnons de nombreux porteurs de projets qui souhaitent s'installer, le principal obstacle à la réalisation de ces projets étant l'accès au foncier.

La possibilité d'installation d'un parc photovoltaïque à Montcuq nous interpelle fortement parce qu'il va participer à l'artificialisation de terres agricoles qui permettraient la création de plusieurs activités aux portes de Cahors, qui cherche à installer des maraîchers et non loin de Montauban et de Toulouse. Pour information, deux ou trois hectares permettent de faire vivre une famille avec cette activité, quinze hectares suffisent à l'installation d'un-e paysan-ne boulanger-e et trente ou quarante hectares sont optimums pour recevoir un élevage laitier en transformation fromagère. D'autres productions seraient évidemment possibles, et ce serait ainsi la possibilité de dynamiser le territoire avec l'accueil de plusieurs familles qui pourraient participer à l'approvisionnement alimentaire local avec un bilan carbone quasiment nul. Ajoutons qu'un tel projet diminue le potentiel de terres avec une valeur agronomique intéressante, en landes.

Par ailleurs, l'idée qu'un jeune agriculteur pourrait conduire un élevage de 250 brebis sous un couvert de panneaux solaires n'est techniquement pas réaliste.

Il faut également réaliser que ce projet est un véritable cheval de Troie, s'il était autorisé ce serait une jurisprudence et il ouvrirait la voie à bien d'autres sur des centaines d'hectares, qu'en serait-il alors d'un des atouts majeurs qu'est le tourisme sur notre territoire ?

En conséquence la Confédération paysanne du Lot s'oppose fermement à ce projet, d'autres solutions existent et sont bien mieux adaptées pour répondre aux enjeux énergétiques.

Christian Rossi,  
Secrétaire général

*C. Rossi Secrétaire  
général*  
